

SCRUTIN PARTIEL POUR COMPLETER LE COMITE DIRECTEUR DU C.I.F. de la F.F.C. (*collège : GENERAL*). *durée du mandat : 1 an (2012)*

APPEL A CANDIDATURE

Comme le prévoient les articles des statuts, régionaux et du règlement intérieur, lors de l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le SAMEDI 14 JANVIER 2012, il sera organisé un scrutin afin de pourvoir deux sièges au Comité Directeur (collège général) suite aux démissions de Bernard BOTTEMER (pas de candidat lors de l'A.G. du 15 Janvier 2011) et de Dominique BERNEAU et ce pour des raisons professionnelles pour ce dernier.

RAPPELS DE QUELQUES REGLES :

Qui peut-être candidat(e). ? (*extrait de l'article 9 des statuts régionaux*)

... toutes les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques, licenciées à la FFC depuis au moins douze mois, membre d'une association ayant son siège sur le territoire du Comité Régional à la date de l'élection.

LA LICENCE 2012 EST EXIGEE POUR TOUS LES CANDIDATS SANS EXCEPTION.

Comment poser sa candidature. ? (*extrait de l'article 5 du règlement intérieur*).

Les candidatures doivent être adressées obligatoirement sous pli recommandé avec accusé réception (et non sous enveloppe), directement et impersonnellement à M. le Président du Comité Régional de l'Île de France de la F.F.C., 252 Rue de Rosny, 93106 MONTREUIL Cedex, et ce, dès la parution du présent avis sur le site du C.I.F. , et au plus tard le 8 DECEMBRE 2011, la date de réception au CIF faisant foi.

La **lettre de candidature** (voir modèle) doivent obligatoirement mentionner les nom, prénoms, date et lieu de naissance, la nationalité, l'adresse personnelle du (de la) candidat(e), l'association d'appartenance, la nature et le numéro de licence. Enfin, ne pas omettre, la signature, précédée de la **mention manuscrite obligatoire** :

« Je certifie sur l'honneur jouir de mes droits civiques »

ATTENTION ! Toute demande de candidature non conforme sera refoulée avec avis motivé.

Les candidats(es) qui devront être en possession de leur licence 2012 le jour de l'Assemblée Générale, le Samedi 14 Janvier 2012, à la fonction de membre du Comité Directeur Régional (collège GENERAL) non délégués(es) élus(es) de leur association pour assister aux travaux de l'Assemblée Générale du CIF, n'auront accès dans la salle des délibérations qu'au moment de l'ouverture des opérations de vote (*article 6 du règlement intérieur*).

Chaque candidat ou candidate aura la possibilité de se présenter au corps électoral par un **texte d'une dizaine de lignes, accompagné d'une photo d'identité**, lesquels seront publiés sur le site du CIF et dans la « lettre d'informations ». **Les textes et les photos pour être pris en considération devront parvenir au CIF pour le 8 DECEMBRE 2011 date limite.**

Candidates et candidats au poste de membre du comité directeur du C.I.F. (collège général), votre attention est attirée sur le respect des modalités rappelées dans le texte. Nous vous remercions d'en tenir compte.

Jean Pierre PEGURRI
Secrétaire Général du C.I.F. de la F.F.C.
(en charge de l'Assemblée Générale et des élections)

**SPECIMEN DE MODELE DE LETTRE
DE CANDIDATURE
(NE PAS SE SERVIR DE CE COUPON POUR ENVOI)**

Je soussigné(e) :

NOM : Prénoms :

Né (e) le : à :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Ville : Code postal :

Numéros de téléphone :

Adresse courriel :@.....

Association d'appartenance :

Genre de licence : Numéro : 12.....

Profession :

**DECLARE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE A L'ELECTION DU
COMITE DIRECTEUR DU CIF DE LA FFC QUI SE DEROLERA LE
SAMEDI 14 JANVIER 2012. (durée du mandat : 1 AN (2012))**

Au titre du collège GENERAL.

Fait à : le :

signature obligatoire précédée de la mention manuscrite:
« Je certifie sur l'honneur jouir de mes droits civiques ».